

Police municipale

La Police Municipale est avant tout un service de proximité, travaillant en étroite collaboration avec la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et les autres instances vouées à assurer la sécurité des citoyens.



Elle a pour mission d'assurer :

- Le respect des arrêtés municipaux (circulation, stationnement, lutte contre le bruit, affichage des autorisations de travaux, etc...)
- La sécurisation des biens, des personnes et des espaces publics
- La sécurisation aux abords des écoles
- La surveillance des manifestations de la ville
- La mise à la fourrière des véhicules
- L'assistance aux personnes
- Le respect du Code de la route avec possibilité de sanctionner, par procès-verbal, les infractions (excès de vitesse, refus de priorité, circulation en sens interdit, dépassements non-autorisés...)
- L'information auprès des habitants et la mise en place de campagnes de prévention

À partir de 18h00 , contactez **la Police Municipale Mutualisée** au :
01.34.44.82.82

Contact

Les horaires :

Lundi au vendredi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Samedi : 09h00 – 12h00

police.municipale@ville-bessancourt.fr

06 29 89 80 04 / 07 87 53 45 13